Vice-amiral Lafont Louis Charles Georges Jules – Extrait de : Nos marins : vice amiraux, contre-amiraux, officiers généraux des troupes de la marine et des corps entretenus – Auteur : Trefeu Etienne, historien de la marine – Editeur Berger-Levrault (Paris) 1888 – contributeur : Lesseps, Ferdinand de (1805-1894) - Pages 213 à 222 - Sources : gallica.bnf.fr/Bnf –
Droits : domaine public – saisie 2022

LE VICE-AMIRAL LAFONT

(LOUIS-CHARLES-GEORGES-JULES)

1825 - 1908

Né le 24 avril 1825, à Fort-de-France (Martinique) ; Provenance : École navale ; Aspirant : 1er septembre 1843 ; Enseigne de vaisseau 1er novembre 1847 ; Lieutenant de vaisseau : 1er juillet 1852 ; Capitaine de frégate : 19 novembre 1859 ; Capitaine de vaisseau : 6 avril 1867 ; Contre-amiral : 3 août 1875 ; Vice-amiral : 24 février 1881.

Légion d'honneur. Chevalier : 10 décembre 1850 ; Officier : 28 août 1858 ; Commandeur : 2 juillet 1871 ; Grand-officier : 8 juillet 1884.

Officier *de l'instruction publique* : 1882 ; *Médaille de Crimée* : 1854 ; *Médaille de la Baltique* : 1855.

Le vice-amiral **LAFONT** n'est point seulement un bon officier, mais aussi un excellent administrateur. C'est là une qualité précieuse chez un marin, qu'un simple caprice ministériel peut, à tout moment, placer à la tête d'une de nos colonies, comme cela est arrivé justement à l'amiral **LAFONT**.

On garde encore précieusement, en Cochinchine, le souvenir de trois gouverneurs qui l'un après l'autre firent le pays plus riche qu'il ne l'était précédemment, chacun d'eux laissant après lui les finances dans un état plus prospère et les ressources plus nombreuses.

De ces trois hommes, le premier est le vice-amiral **DUPRÉ** (1872-1874), le second, le baron **Victor DUPERRÉ**, qui administra notre colonie d'Extrême-Orient pendant trois ans, et le dernier, le contre-amiral **LAFONT**, qui fut nommé à ce poste le 16 octobre 1877.

M. **LAFONT** revint en France après deux années de gouvernement et fut aussitôt appelé à servir en sous-ordre dans l'escadre d'évolutions, avec laquelle il assista aux fêtes de Cherbourg, au mois d'août 1880.

A cette époque, les puissances signataires du traité de Berlin étaient dans un grand embarras.

Par l'article 29 de ce traité, le Monténégro devait recevoir de la Turquie le port d'Antivari et une certaine étendue du littoral. Mais la **PORTE** mit, cela se comprend, quelque mauvaise grâce à exécuter cet article et, retirant ses troupes subitement, laissa le champ libre aux Albanais, qui s'empressèrent de proclamer leur indépendance.

Les grandes puissances européennes s'entendirent alors pour attribuer au Monténégro, en dédommagement du territoire qu'il ne pouvait recouvrer en Albanie, le port turc de Dulcigno. Le gouvernement ottoman fit quelque résistance et les puissances en vinrent, après de nombreuses hésitations, à considérer une démonstration navale comme le seul moyen de résoudre les difficultés.

La France désigna le contre-amiral **LAFONT** et sa division pour la représenter dans la flotte alliée et il fut décidé d'un commun accord que le commandement en chef des forces navales serait dévolu à l'officier général le plus élevé en grade et, à grade égal, au plus ancien. Ce fut l'amiral

SEYMOUR, commandant l'escadre anglaise, qui fut appelé de la sorte à diriger les opérations sur les côtes albanaises.

Le 6 septembre, la division navale française, composée des cuirassés *le Friedland, le Suffren* et de l'aviso *l'Hirondelle*, partait pour le Levant. Le 15, elle était à Raguse ; le 20, elle mouillait devant Dulcigno.

Nous n'entreprendrons pas de raconter les événements qui suivirent ; nous nous contenterons seulement de rappeler qu'après un combat des plus opiniâtres, le général turc **DERVISCH-PACHA** réussit enfin à emporter la place, en chassa les Albanais et remit Dulcigno aux mains des alliés, le 26 novembre 1880.

Mais le succès de cette petite expédition rejaillit, en France, sur le contre-amiral **LAFONT** et vint s'ajouter au bon effet qu'avait produit sur le Gouvernement son excellente administration en Cochinchine. Aussi le ministre de la marine jugea-t-il à propos de lui réserver la première vacance de vice-amiral.

S'il eut des loisirs devant Dulcigno, M. **LAFONT** dut penser que la politique avait parfois de singuliers caprices et qu'après s'être battu pour les Turcs en 1854, il était au moins curieux de les combattre, même aussi pacifiquement qu'à Dulcigno, moins de trente ans après.

C'est qu'en effet l'amiral avait retrouvé à Raguse, comme second ou comme commandant de l'un des navires russes de l'escadre combinée, un officier auquel il avait eu affaire lors de l'expédition de la Baltique en 1855 ; il commandait alors *la Poudre*, une petite canonnière à vapeur.

Une nuit, il surprit une embarcation ennemie montée par une vingtaine d'hommes à la tête desquels se trouvait un tout jeune aspirant et les fit tous prisonniers. L'officier voulut se tuer, mais l'arme dévia, repoussée par la main du lieutenant français, et le Russe, accablé de douleur, demanda à celui-ci l'autorisation d'écrire une lettre que l'on porterait à un endroit désigné.

Le lieutenant **LAFONT**, ému par la jeunesse et par le désespoir de l'aspirant, voulut bien accéder à cette demande, et moins de trois heures après, on vit arriver, à bord de *la Poudre*, un vieil officier de la marine russe, qui fit au commandant français la proposition suivante :

— Capitaine, vous avez pris mon fils, qui commence sa carrière et pour lequel ce serait la commencer bien mal que débuter par la captivité. Pour moi, vous voyez qui je suis. Parti simple matelot, j'ai avancé lentement, gagnant chacun de mes grades au prix d'une blessure et par une action d'éclat. Mon fils a pu heureusement, grâce à ma position d'officier, passer par l'école des cadets, et l'avenir est plus brillant pour lui qu'il ne l'a jamais été pour moi. Pourtant, j'ai un nom dans la marine russe et parfois mes chefs veulent bien me faire l'honneur de me citer comme modèle aux jeunes gens. Eh bien, je vous en supplie, laissez partir mon enfant et vous me garderez près de vous à sa place.

Le commandant de *la Poudre* réfléchit un instant, puis se tournant vers le jeune homme :

— Partez, lui dit-il, vous êtes libre. Quant à vous, capitaine, reprit-il en s'adressant au vieil officier, c'est différent. Je suis heureux et fier de pouvoir vous serrer la main, bien que nous soyons ennemis. Mais il serait dommage qu'un enfant comme votre fils, — car c'est un enfant, — fût privé du guide et du protecteur qui lui est indispensable. Retournez donc à votre bord, vous êtes libre, vous aussi.

Et il tendit la main au vieux brave homme, qui se précipita sur lui, tout ému, et le serra dans ses bras.

On est heureux de pouvoir citer de tels faits, car, s'ils sont également à la louange de nos valeureux ennemis d'autrefois, devenus aujourd'hui nos amis, ils font surtout le plus grand honneur à notre corps d'officiers de marine, qui contient, à n'en pas douter, beaucoup d'hommes d'un aussi noble caractère.

M. **LAFONT**, dont les débuts dans la carrière n'avaient pas été heureux[1], a combattu un peu partout : en 1847 et en 1858 à Tourane, en 1850 au Sénégal, où il se fit décorer comme commandant du lougre *le Rivao*, à Sébastopol, au bombardement de laquelle il assista à bord du *Jupiter*, dans la Baltique, à Canton où il se distingua de nouveau, aux forts du Peïho, en mai 1858, en Cochinchine, lors de la prise de Saïgon, et enfin à Nogent-sur-Seine, le 22 octobre 1870.

A différentes reprises, il fut aide de camp de l'amiral **RIGAULT de GENOUILLY** qu'il avait accompagné en Extrême-Orient et qui le prit avec lui dans l'escadre d'évolutions en 1862.

Après avoir quitté le commandement du Caton (1863-1865), M. **LAFONT** remplit, jusqu'à sa nomination au grade de capitaine de frégate, les fonctions de second à bord du yacht impérial *l' Aigle.*

Plus tard, il commanda *l'Héroïne*, qui faisait partie de l'escadre d'évolutions, à la tête de laquelle était alors le vice-amiral **JURIEN de la GRAVIÈRE.** Il embarqua quelques semaines sur la corvette cuirassée *l'Armide* en 1870 ; mais il revint en France dans le courant du mois de septembre, et durant la campagne d'hiver il fut successivement appelé au commandement provisoire du département de l'Aube et au commandement supérieur de la subdivision d'Ille-et-Vilaine, à Rennes, lorsque les armées ennemies, envahissant la France, l'eurent forcé de quitter Troyes.

Après avoir passé quelque temps au Conseil des travaux, M. **LAFONT** fut nommé au commandement de la division des Côtes orientales d'Afrique et arbora son pavillon sur la frégate à hélice *la Clorinde.*

Ce fut au retour de cette campagne qu'il reçut les étoiles de contre-amiral.

On le vit alors remplir les fonctions de major général à Cherbourg et de président de la commission des défenses sous-marines, puis, en 1877, il partit pour la Cochinchine. On a vu plus haut les services qu'il y rendit.

L'amiral **LAFONT** est un petit homme, à l'air tantôt souriant, tantôt sévère, d'un caractère indomptable ; sa rigidité extrême, à laquelle est également joint un sentiment d'équité fort développé, n'a pas empêché qu'il ne fût apprécié de ceux qui sont ses subordonnés. On l'aime certainement, on l'estime beaucoup et ses inférieurs, même les plus durement frappés par lui, — et il n'y en a pas beaucoup, — le suivraient au bout du monde, car ils ont la plus grande confiance en leur chef.

A la fin de l'année 1885, il a quitté sa préfecture de Brest, où il était depuis quatre ans, pour prendre le commandement de l'escadre, dans lequel il a succédé au vice-amiral baron **DUPERRÉ**.

C'est pendant son passage à la tête de cette escadre qu'ont eu lieu, il y a une année environ (mars 1886), les premières grandes manœuvres navales, auxquelles a pris part une division volante de torpilleurs.

1 En sortant de l'École navale, il partit pour les mers de Chine et embarqua sur la Victorieuse, qui se perdit, le 10 août 1847, sur la cote de Corée.

Son année de commandement expirée, l'amiral **LAFONT** est rentré à Paris, où il occupe depuis quelques mois la présidence du Conseil des travaux de la marine.

Il a quitté le service en 1890.(wikipedia)

Ancestramil